

Metz, le 23 juillet 2021

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau

à

Affaire suivie par :
delfina.de-magalhaes@moselle.gouv.fr
03 87 34 33 22

Monsieur le Président
SIVOM de l'Alzette
Le Steinacker
BP23
57390 AUDUN LE TICHE

OBJET : Gestion des eaux usées – Création d'un lotissement à Rédange - Dossier de porter à connaissance n° 57-2021- 00364
Recevabilité

RÉF. : Y:\1. Dossiers PE\EU-DO - STEP\Dossiers\AUDUN-LE-TICHE (SIVOM ALZETTE)\2- RACCORDEMENT\REDANGE\2021 LOT REDANGE

P.J. : /

Monsieur le Président,

J'accuse réception, en date du 07 juillet 2021 du porter à connaissance déposé au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant la gestion des eaux usées pour le projet de construction de logements à Redange.

Les eaux usées générées par le projet seront collectées par un réseau d'assainissement séparatif et raccordé au réseau public existant à 2 points de raccordements situés rue du général de Gaulle. Les effluents seront renvoyés vers la station d'épuration située à Audun-Le-Tiche. Le projet va apporter une charge polluante supplémentaire de 110 EH, une charge organique supplémentaire de 6,45kg/j de DB05 et un débit supplémentaire de 0,90l/s.

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est recevable.
Cette opération devra être réalisée conformément au dossier.
La présente lettre clôt la procédure de porter à connaissance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'unité police de l'eau,


Céline Dellinger

Copie :
CO Développement
34 Avenue André Malraux
57000 METZ

Mairie Audun-Le-Tiche